

Le sous-ministre

Québec, le 25 février 2019

Monsieur Patrick Savard
Directeur général
Ville de Longueuil
4250, chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Monsieur le Directeur général,

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a bien reçu la demande de l'agglomération de Longueuil afin de poursuivre deux contrats en cours avec l'entreprise Centre de tri Mélimax inc., malgré son inscription au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. Ces contrats concernent la réception et la valorisation du bois ainsi que le traitement des matériaux de construction, de rénovation et de démolition recueillis dans les écocentres de l'agglomération.

Après analyse de votre demande et en raison de circonstances exceptionnelles, la ministre autorise, pour un délai supplémentaire d'une durée maximale de 90 jours, la poursuite de vos contrats en cours avec l'entreprise Centre de tri Mélimax inc. afin de permettre à l'agglomération de Longueuil de procéder aux démarches requises pour l'attribution de contrats avec de nouveaux fournisseurs.

Le délai de 90 jours débutera à compter de la fin du délai de 60 jours prévu à l'article 21.3.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Ainsi, vos contrats avec l'entreprise Centre de tri Mélimax inc. devront prendre fin au plus tard le 10 juin 2019.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Original signé par

Frédéric Guay

Québec
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2040
Télécopieur : 418 644-9863
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 418 691-2040
Télécopieur : 418 644-9863